



Communiqué de presse

Paris, le 23 décembre 2015

Panorama de l'activité bancaire dans les DCOM en 2014

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer publie une note présentant l'activité et les performances d'un échantillon de banques des départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) dont la monnaie est l'euro. En 2014, l'environnement économique dégradé continue de peser sur le niveau d'activité des banques, même si leurs performances demeurent satisfaisantes.

En 2014, le nombre d'acteurs bancaires reste stable dans les DFA¹ et l'océan Indien, dominé par les cinq principaux groupes bancaires nationaux. L'exercice a toutefois été marqué par des mouvements de restructuration des banques et le lancement de plans de transformation, traduisant la nécessité pour les banques ultramarines d'optimiser leur organisation.

Le niveau d'équipement bancaire s'améliore. En revanche, le maillage du territoire (nombre d'habitants par guichet et par distributeur automatique) reste contrasté selon les géographies. Le niveau de bancarisation progresse également avec 0,88 compte ordinaire par habitant (contre 1,25 en métropole).

Le ralentissement de la conjoncture économique se traduit par une contraction de la taille des portefeuilles de prêts des banques de la Réunion et de Mayotte, tandis que celui des banques des DFA croît légèrement (+0,7 %). La collecte des dépôts reste orientée à la hausse dans les deux zones.

En termes de performance, le produit net bancaire (PNB) progresse dans l'océan Indien après deux années consécutives de dégradation. Dans les DFA, la croissance de l'activité des banques, bien qu'orientée favorablement, ne se traduit pas par une progression des résultats : le PNB des banques diminue de 0,2%.

Dans ce contexte, la qualité des portefeuilles reste plus dégradée qu'en métropole, avec des taux de créances douteuses de 8,0 % pour l'océan Indien et de 8,3 % pour les DFA. Toutefois, la solidité financière des banques de l'océan Indien continue de s'améliorer et se maintient à un niveau de fonds propres (13,3 % du total du bilan) plus confortable que celui des banques des DFA (10,3 %).

Pour lire [Le Panorama de l'activité bancaire dans les DCOM en 2014](#)

¹ Guadeloupe, Martinique, Guyane ainsi que les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : M-A. LECHEVALIER - tél : 01 53 44 85 49, marie-anne.lechevalier@iedom-ieom.fr